

Paris, miroir de l'absurde : de la gestion à la rupture

Le spectacle est désormais quotidien sous les ors de l'Hôtel de Ville : une capitale qui, tout en prônant la frugalité et la décarbonation, s'est muée en une forteresse bureaucratique déconnectée de ses citoyens. Les chiffres avancés par la candidate Sarah Knafo pour décrire la machine parisienne donnent le vertige : **55 000 agents municipaux** — soit une masse salariale supérieure à celle de la Commission européenne pour une population 250 fois moindre — appuyés par une garde prétorienne de **400 communicants** et un cabinet composé de **145 collaborateurs**. Plus absurde encore, dans une cité que l'on dit "anti-voiture", la municipalité entretient un parc automobile pléthorique de **2 500 véhicules**.

Si Sarah Knafo propose de tailler dans le vif pour "nettoyer" cet appareil, son approche demeure prisonnière de la logique classique : celle du gestionnaire qui cherche à optimiser un système dont les fondations sont pourries. À la tête du "plus" ou du "moins" d'administration, le résultat reste le même : une architecture complexe qui survit à ses dirigeants. Mais si le problème n'était pas la gestion, mais la grammaire même de notre droit ? Le manifeste *Transparence & Simplicité* ne propose pas une énième cure d'austérité, mais un changement de Constitution. Il ne s'agit plus de réduire la taille du monstre, mais de le rendre obsolète par une automatisation totale du droit, substituant le jugement discrétionnaire des bureaux par la précision mathématique du code. Bienvenue dans l'ère du Ratio 1, où la complexité n'est plus une protection, mais une erreur de système.

II. L'Illusion de la "Gestion" : Pourquoi Knafo même gagnante ne pourra pas appliquer ces réformes

La démarche de Sarah Knafo, bien qu'elle pointe les aberrations du système, repose sur un postulat classique : si le gestionnaire est compétent et volontaire, la machine finira par s'assainir. Elle propose de privatiser le ramassage des ordures, de réduire les effectifs et de tailler dans le train de vie du cabinet. Mais c'est là que réside le piège : **en cherchant à "mieux gérer" une structure pléthorique, elle valide implicitement la structure elle-même.**

Tant que le socle législatif — la "Forêt Législative" — demeure intact, l'administration est comme une hydre : chaque tête coupée (chaque fonctionnaire supprimé) est remplacée par deux autres (de nouvelles normes, de nouveaux contrôles, de nouveaux formulaires). Le "Ratio de l'Absurde" reste inchangé, car le système est conçu pour se complexifier. À Paris, comme à l'échelle nationale, le gestionnaire est toujours battu par la procédure. Pour Sarah Knafo, le pouvoir est un levier à actionner ; pour nous, le pouvoir est une structure à démanteler.

III. La Constitution de la Simplicité : Le "Saut Institutionnel"

Le retour au **Ratio 1** — où chaque effort de la Nation se traduit par une valeur réelle pour le citoyen — ne pourra se réaliser par de simples ajustements budgétaires. Nous faisons face à un système qui, au fil des décennies, a sanctuarisé sa propre complexité pour se protéger du contrôle démocratique, en contrôlant les rouages de décision (Cour des Comptes, Conseil Constitutionnel, ...) C'est pourquoi nous proposons un véritable "Saut Institutionnel", une refonte profonde qui ne se contente pas de gérer le déclin, mais restaure la puissance de l'action publique.

Cette réforme repose sur trois piliers fondamentaux, inscrits dans un nouveau constitutionnel :

1. **L'Unité de l'Action Publique (Le remplacement de l'administration opaque) :** Nous devons mettre fin à la fragmentation de l'État qui permet aujourd'hui à des strates administratives pléthoriques de s'auto-alimenter. En instaurant un accès direct du citoyen à ses droits, nous supprimons le rôle de "gardiens de la porte" que jouent les intermédiaires administratifs. La mairie ne sera plus une structure de contrôle, mais un point d'exécution simple et transparent, rendant le pouvoir aux citoyens plutôt qu'aux structures.
2. **La Primauté de la Lisibilité (La fin de la jungle normative) :** La complexité législative actuelle est une arme politique contre le peuple. Elle nécessite des armées d'experts et d'avocats pour être interprétée. Notre projet de simplification radicale impose un droit lisible par tous, immédiat, sans interstice pour l'arbitraire ou le clientélisme. C'est une question de justice sociale : le droit ne doit plus être le privilège de ceux qui savent lire les codes, mais la propriété commune de chaque Français.
3. **La Responsabilité par le Travail (La mobilité libérée) :** Nous refusons le maintien de milliers d'agents publics dans des missions vidées de sens et produisant de l'absurde administratif. La réforme constitutionnelle que nous appelons de nos vœux permettra de briser le carcan du statut, pour offrir à ces talents une véritable mobilité vers l'économie productive. Ce n'est pas une suppression de postes, c'est une libération des forces vives de la nation, réorientées de la gestion du papier vers la création de valeur réelle.

Pour mener à bien ce changement, il faudra affronter la résistance des corps constitués et des institutions qui protègent ce labyrinthe. Ce projet demande plus qu'une majorité électorale : il exige un mandat souverain pour refonder les règles du jeu. Nous ne venons pas pour "réformer" le système, nous venons pour le redéployer au service exclusif de la Nation, en effaçant les blocages qui paralysent aujourd'hui la France.

IV. Conclusion : Le Choix entre l'Optimisation et la Liberté

Le projet de Sarah Knafo est celui d'un comptable brillant qui veut équilibrer les comptes d'une entreprise en faillite morale. Notre projet est celui d'un architecte qui veut construire une cité nouvelle faisant fi des ruines d'une bureaucratie devenue inutile.

Paris, avec ses 55 000 agents et son parc automobile d'un autre âge, est le laboratoire idéal pour cette transition. Soit nous continuons à "gérer" le déclin par des ajustements comptables, soit nous franchissons le pas de la transparence totale. Le vrai changement ne se mesure pas au nombre de véhicules vendus ou de postes supprimés : il se mesure à la vitesse à laquelle un citoyen, grâce à son IDU, peut exercer ses droits sans jamais avoir à mendier l'approbation d'un bureaucrate.
